ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BILLIE
SARL au capital de 418 000 €
Siège social : 2 rue des violettes
21121 Ahuy
999 450 851 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 26/06/2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 3 rue du Rompot 21121 Fontaine-lès-Dijon, à compter du 26/06/2026.
Mention au RCS de Dijon

AL26023515

MODIFICATIONS MULTIPLES

SC SIMON OERTLI LOGISTIQUE - SOL
Au capital de 2000 euros
Siège social : 12 Rue du Val de Norges
21490 NORGES LA VILLE
488755000 RCS DIJON

Suivant délibération en date du 13/07/2026, l'AGE statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Les conditions prévues par la loi étant réunies, la Société a été transformée en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et le texte des statuts qui la régiront désormais a été adopté. La dénomination de la Société, son siège social, la date de clôture de l'exercice et sa durée demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 2 000 euros, divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes:
Objet :
Ancienne mention : L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de titres de placement, valeurs mobilières, parts sociales en pleine propriété ou en usufruit. L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Nouvelle mention : La Société a pour objet l'exercice d'holding animatrice, notamment par les activités suivantes en France et à l'étranger : Acquisition et gestion de valeurs mobilières, de titres de sociétés, de portefeuilles de titres, d'actions et d'obligations. Prise de participations et d'intérêts dans toutes sociétés par tous moyens appropriés, d'instruments financiers et de capitalisation ou autrement à la diligence de la gérance. Acquisition de tous immeubles ou titres de sociétés immobilières, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tous moyens. Acquisition de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question. Réalisation de tous services et prestations aux sociétés dans lesquelles une participation est détenue notamment, gestion de trésorerie, prestations administratives, comptables, financières, de conseil ou commerciales et l'exercice de tout mandat au sien de sociétés dont elle détient des participations. Obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions de titres et ou de biens immobiliers, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la Société. Animation des sociétés affiliées. Cession d'immeubles. Gestion de tous capitaux propres dont elle pourrait disposer. Cession des valeurs mobilières et participations.
Dirigeants : Simon OERTLI demeurant 38 Rue de Jouvence – 21000 DIJON reste gérant.
Modification sera faite au greffe du TC de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL26023647

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DOMAINE DE BELLENE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 110 000 euros
Siège social :
41 Rue du Faubourg Saint-Nicolas
21200 BEAUNE
489 239 244 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 1er juillet 2026, la collectivité des associés de la société a décidé de transférer le siège social du 41 Rue du Faubourg Saint-Nicolas, 21200 BEAUNE à SAVIGNY-LES-BEAUNE (21420) - Zone Industrielle - 19 rue Jacques Germain à compter du 1er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
La Présidente

AL26023694

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MAISON ROCHE DE BELLENE
Société par actions simplifiée
au capital variable de 1 029 250 euros
Siège social : 41 Faubourg Saint-Nicolas
21200 BEAUNE
503 422 099 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 41 Faubourg Saint-Nicolas, 21200 BEAUNE à SAVIGNY-LES-BEAUNE (21420) -Zone Industrielle - 19 rue Jacques Germain à compter du 1er juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
La Présidente

AL26023695

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI BARAT BERTRAND DEVILLARD
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 7 route de Volnay
21190 MEURSAULT
791 272 446 RCS DIJON

Aux termes d'une AGM en date du 25 juin 2026, la collectivité des associés a :
- nommé en qualité de cogérant M. Thomas GUILLERMINET, pour une durée illimitée à compter du 25 juin 2026,
- décidé de remplacer à compter du 25 juin 2026 la dénomination sociale « BARAT BERTRAND DEVILLARD » par « GROUPEMENT MEDICAL DES HAUTS DE MEURSAULT » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du TC de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL26023704

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

MOINGEON FLORENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 4, rue du Château
21190 SAINT-AUBIN
752 136 820 R.C.S. DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du1er Juillet 2026 a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Ancienne mention : « MOINGEON FLORENT »
Nouvelle mention : « ANDRE MOINGEON »
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
POUR AVIS
La gérance

AL26023712

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

NYALA ALBAHEER
SAS au capital de 450 €
Siège social :
pl fontaine d'ouche dite a gervais
21000 Dijon
921 186 094 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 23/07/2026 l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à : Exploitation d'un commerce de détail alimentaire et non alimentaire, de vente de vêtements et accessoires. L'importation et l'exportation de tous produits et marchandises
Mention au RCS de Dijon

AL26023730

// GÉRANCE

DEBUT DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé sous forme électronique du 20/07/2026, l'EURL BAZIN CEDRIC, SARL au capital de 302 600 € ayant son siège social à LA ROCHEPOT (21340) immatriculée sous le n° 450.416.573 RCS DIJON, a donné en location-gérance à la société A LA FERME BAZIN, SAS au capital de 1 000 € ayant son siège social 2 route de Chambéry - 21340 LA ROCHEPOT, en cours de constitution et d'immatriculation au RCS de DIJON, un fonds de commerce de commercialisation au détail, demi-gros et gros de tous produits agricoles et alimentaires exploité 2 route de Chambéry - 21340 LA ROCHEPOT, immatriculé sous le n° 450.416.573 RCS DIJON, pour une durée de 5 ans à compter du 01/08/2026 pour se terminer le 31/07/2031, renouvelable ensuite par tacite prolongation pour des périodes d'égale durée sauf dénonciation.
Pour avis.

AL26023691

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE CENTRALE SOLAIRE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL A AVOT
Par arrêté préfectoral n° 1121 du 23 juillet 2026, est organisée du 17 août 2026 à 14 h 00 au 18 septembre 2026 inclus à 17 h 00, soit 32 jours consécutifs, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire pour une centrale solaire agrivoltaïque sur le territoire de la commune d'Avot, d'une puissance de 7 MWc, déposée par la société « les Lavières Solaires ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact est consultable :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 120, de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetes-publiques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie d'Avot aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public :
- Le Lundi : de 14h à 16h
- Le Mercredi : de 8h à 12h
- Le Vendredi : de 14h à 16h
- Le Samedi des semaines paires : de 8h à 12h
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/7514/
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Avot, située **4 rue de Travot 21580 Avot.**
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête, soit le 18 septembre 2026 avant 17 h 00 :
- par voie postale en mairie d'Avot, siège de l'enquête
- sur le registre dématérialisé via le lien : **https://www.registre-dematerialise.fr/7514/**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete-publique-7514@registre-dematerialise.fr**
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site **https://www.registre-dematerialise.fr/7514/** pendant toute la durée de l'enquête.
L'Autorité environnementale n'a pas rendu d'avis sur l'étude d'impact dans le délai de 2 mois fixé à l'article R. 122-7 du Code de l'environnement.
Monsieur Christian ROCHE désigné en qualité de commissaire enquêteur ou Monsieur Patrick BRICLER en qualité de commissaire enquêteur suppléant, se tiendront à la disposition du public : en mairie d'Avot
- Lundi 17 août 2026 de 14h00 à 17h00
- Samedi 22 août 2026 de 8h30 à 11h30
- Vendredi 28 août 2026 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 18 septembre 2026 de 14h00 à 17h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Madame Coralie VAILLANT – les Lavières Solaires – Téléphone : 06 81 53 88 27 – **coralie@opale-en.eu**
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
La Préfète de la Côte-d'Or est compétente pour prendre la décision relative à la demande de permis de construire. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis, ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois, mentionné à l'article R. 423-32 du code de l'urbanisme.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Avot, sur le registre dématérialisé via le lien : **https://www.registre-dematerialise.fr/7514/**, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
https://www.cote-dor.gouv.fr
Pour la préfète et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Manuelle DUPUY

AL26023716

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 27/07/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Grancey-le-Château-Neuvelle : Terres, bois - Urbanisme : RNU - Libre - Agriculture biologique 49 ha 34 a 90 ca 'MONTAGNE DES LAVIERES' : B-0310—0311 - 'COTEDE PERD SON TEMPS' : B-0430—0434—0438ZP-0013 - 'LE PAVILLON' : ZP-0003—0028
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Bellefond : Parcelles en nature cadastrales de terres et vergers - Urbanisme : Zone A, AU et N du PLU 6 ha 72 a 97 ca 'LA PLANCHOTTE' : AB-0392 - 'DESSUS LA COTE' : AB-0222 - 'EZ CHAMPS MESSONS' : AB-0120—0122—0134—0135 - 'BASSES ARBUES' : AC-0045—0046—0058 - 'CHAMP POURRI' : AC-0061—0067—0069 - 'CONTOURS DES CHAMPS MESSON' : AC-0838
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/08/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023733

Maître Thierry LUSSIAUD, Notaire à la résidence de MARNAY (70150) 13 rue de Vaugereux, associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Thierry LUSSIAUD, Vincent CORNEILLE, Marlène JEANNIN, Notaires associés », ayant son siège social à POUILLEY-LES-VIGNES (25115), Parc d'Activités, 1 rue des Combottes

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux Monsieur Jean-Philippe Paul CHARBONNEAU, professeur des écoles, et Madame Marie-Christine Gilberte VIARD, assistante maternelle, demeurant ensemble à DIJON (21000) 11 boulevard Pascal.
Monsieur est né à VESOUL (70000) le 21 septembre 1964,
Madame est née à ROUEN (76000) le 18 février 1967.
Mariés à la mairie de BESANCON (25000) le 27 juillet 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Information concernant le changement du régime matrimonial
Adoption du régime de la communauté universelle, avec clause d'attribution au conjoint survivant suivi d'un apport à ladite communauté de la moitié indivise en nue-propriété de biens et droits immobiliers sis dans un ensemble immobilier à STRASBOURG, rue du Bassin d'Austerlitz appartenant en propre à Monsieur.
Cet acte a été reçu par Maître Thierry LUSSIAUD, notaire susnommé, le 15 juillet 2026.
Information concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de Commissaire de Justice, auprès de Me Thierry LUSSIAUD, notaire susnommé.
Pour insertion
M° Thierry LUSSIAUD - notaire

AL26023722

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE

DIVIN
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 15 Rue Monge
21200 BEAUNE
851 383 521 RCS DIJON

Par décision du 30 Juin 2026, la société LAPARA, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 5 rue Dominique Jean Larrey ZAC Les Portes de Beaune 21200 BEAUNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 483 051 413 a, en sa qualité d'associée unique de la société DIVIN, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société DIVIN au profit de la société LAPARA, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.
La présidente

AL26023719

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20/07/2026, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HLK
Siège social : 14 Rue du Rocher - 21160 MARSANNAY LA COTE
Objet social : Bar, vente au détail de presse, salon de thé, librairie, confiserie, bimbeloterie, papeterie, tabletterie, jouets, cadeaux, articles pour fumeur, pellicules, carterie, auxquels sont annexés la gérance d'un débit de tabac, d'un comptoir de la Française des Jeux et d'un comptoir PMU.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 10 000 euros
Associés en nom : Madame Henia KAOUANE, demeurant 14 Rue du Rocher - 21160 MARSANNAY LA COTE / Madame Lise KAOUANE, demeurant 14 Rue Du Rocher - 21160 MARSANNAY LA COTE
Gérance : Madame Henia KAOUANE, susvisée.

AL26023679

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : A LA FERME BAZIN
FORME : Société par actions simplifiée (associée unique)
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE : 2 Route de Chambéry - 21340 LA ROCHEPOT
OBJET : La commercialisation de produits artisanaux de terroirs et de tous produits à caractère touristiques ; épicerie ; la commercialisation au détail, demi gros et gros, de tous produits agricoles et alimentaires notamment de viande et de charcuterie.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés.
PRESIDENT : Monsieur Cédric BAZIN demeurant 2 Route de Chambéry - 21340 LA ROCHEPOT.
IMMATRICULATION : RCS de DIJON.

AL26023690

AVIS DE CONSTITUTION

NUMEROBIS
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 7 rue Vannerie, 21240 TALANT
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONTAINE LES DIJON du 22 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NUMEROBIS
Siège : 7 rue Vannerie - 21240 TALANT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 8 000 euros
Objet :
- Marchand de biens. Achat et vente de tous biens immobiliers. Rénovation immobilière. Promotion immobilière.
- Participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- La réalisation de prestation d'accompagnement, de conseil et de toute prestation de service au profit d'entreprises de tout corps de métiers.Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société LE POINT DU JOUR, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 8 Boulevard de Brosses - 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 448 203 216 RCS DIJON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL26023705

AVIS DE CONSTITUTION

Holding ABC
Société civile
Au capital de 1 930 000€
Siège : 5 Ter Rue de Messigny - 21121 HAUTEVILLE LES DIJON
Par Acte sous seing privé en date 23/07/2026 il a été constitué une Société civile,dénommée Holding ABC, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Capital : 1 930 000 €
Objet social : Acquisition et gestion de valeurs mobilières, de titres de sociétés, de portefeuilles de titres, d'actions et d'obligations, et l'aliénation de ces participations ; Prise de participations et d'intérêts dans toutes sociétés par tous moyens appropriés, d'instruments financiers et de capitalisation ou autrement à la diligence de la gérance ; L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition au profit des associés fondateurs ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales à prépondérance immobilière ; L'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'immeuble(s) et l'exploitation par bail et autrement de ces constructions ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; Le tout, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON
Siège social : 5 Ter RUE de Messigny 21121 Hauteville-lès-Dijon
Gérant : Anouck MADEC, demeurant 5 Ter RUE de Messigny 21121 Hauteville-lès-Dijon.
Gérant : Benjamin CLERGET, demeurant 5 Ter RUE de Messigny 21121 Hauteville-lès-Dijon.
Clauses d'agrément : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés donné dans les formes et conditions des décisions extraordinaires, à l'exception des transmissions par décès au profit du conjoint non divorcé et des enfants de l'associé décédé.

AL26023724

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

C CUBE CONSEILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 ter Rue des Chèvres
58180 MARZY
878 444 785 RCS NEVERS

En date du 2 juin 2026 les associées ont décidé d'augmenter le capital social de 399 000€ pour le porter de 1 000 € à 400 000 €.

AL26023680

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

PERO
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 73 Avenue du Docteur Dollet
58170 LUZY
949 364 566 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 28 avril 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à compter rétroactivement du 1er janvier 2026 aux activités d'achat et de vente au détail et en gros de vêtements, chaussures et accessoires.
POUR AVIS, Le Président

AL26023723

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI M.C.L.
SCI au capital de 762 €
Siège Social : 28, Avenue Georges Clémenceau – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
341 985 760 RCS NEVERS
Aux termes d'un acte ssp du 25/07/2026, les associés ont décidé de nommer à compter du même jour M. Frédéric GUILBAULT dt à SAINT PIERRE LE MOUTIER (58) – 12, rue du Panama aux fonctions de co-gérant de la société.

AL26023736

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

SBPAD - RCS Paris 750 418 691 - construction neuve, réhabilitation, restauration de patrimoine classe, architecture d'intérieur, décoration, design d'agencements. - 155 Rue de la Pompe 75116 Paris 16e Arrondissement. Radiation d'office : article R. 123-129-1° du code de commerce, clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal des activités économiques de Paris du : 21/07/2026.
Le Greffier

AL26023709

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE AU DE A COUDRE EURL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 Bis Rue Jean Desvaux
58 000 NEVERS
451 382 634 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Martine REVEILLON-VANSTAELVEL, demeurant 9 Rue Camille Baynac 58000 NEVERS, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 9 rue Camille Baynac, 58000 NEVERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26023697

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CELYA
Société Civile en liquidation au capital de 1 500 €
Siège Social : 16, Grande Rue – 58410 ENTRAINS SUR NOHAIN
839 333 051 RCS NEVERS
Aux termes d'un acte ssp du 19/03/2026 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Yann PIVERT dt à MAREUIL SUR OURCQ (60) – 20, rue de Souville et Mme Céline GUILLOCHON dt à CHALLANS (85) – 21 Bis, rue de la Caillonnière de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL26023710

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DE LA RUE DU PUITS
Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
Au capital social de 125 500 €
Siège social :
26 Chemin du Lavoir des Dards
58150 SUILLY-LA-TOUR
RCS NEVERS – N° 793.868.894

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2026, les associés ont décidé :
- la dissolution anticipée de la société au 30 juin 2026
- de nommer Monsieur Pascal ROUSSEAU, demeurant 26 Chemin du Lavoir des Dards - 58150 SUILLY LA TOUR, liquidateur.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : 26 Chemin du Lavoir des Dards - 58150 SUILLY LA TOUR
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL26023713

DISSOLUTION

SCI LES OISEAUX DE NUIT
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 101 €
Siège Social : Le Bois Pensué – 58310 BITRY
845 117 175 RCS NEVERS
Aux termes d'un acte ssp du 15/10/2025 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Didier JOUANNEAU dt à BITRY (58) – Le Bois Pensué a été nommé comme liquidateur

ANNONCES LÉGALES

pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26023732

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17 juillet 2026 , il a été constitué une SARL dénommée : CLYD ELEC
Objet social : tous travaux d'électricité, installations électriques de chauffage et climatisations, installations de ventilation mécanique contrôlée et détection incendie, automatisme, électricité basse, moyenne et haute tension- La vente de tout matériel et équipement électroménager, électronique, de chauffage, de ventilation, de climatisation, de sanitaire, de salles de bains, se rapportant aux activités précédemment énumérées,
- la réalisation de petits travaux,
- en sous-traitance exclusivement, tous travaux du bâtiment.
CLYD ELEC
Siège social : 5 rue de l'Eglise, 58270, BILLY CHEVANNES
Capital : 1 000 euros
Gérance : M. Dylan YVANASKI demeurant 5 rue de l'Eglise, 58270, BILLY CHEVANNES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL26023692

AVIS DE CONSTITUTION

ACTE SOUS SEING PRIVE DU 21 JUILLET 2026
FORME : société par actions simplifiée
DENOMINATION SOCIALE : NOVA FLAM
SIEGE SOCIAL : COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre) - 5 rue des Forgerons
OBJET : Vente, installation, maintenance et entretien de cheminées, inserts bois, granulés et gaz, poêles à bois, poêles à granulés, cuisinières à bois, à granulés, à gaz ou électriques et tous accessoires y afférents, y compris tous travaux de ramonage de cheminées et conduits d'évacuation
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
CAPITAL : 10.000 euros
PRESIDENT : La société DESJOUR INVESTISSEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 445.000 euros, ayant son siège social à MOULINS (Allier) - 92 rue de Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CUSSET sous le numéro 908 193 386
ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Toutes les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des deux tiers des voix.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
Pour avis et insertion : Le Président

AL26023700

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 24.07.2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle :
Dénomination sociale : O Coeur du Bois
Capital social : 100 euros
Siège social : 6, rue Victor Frébault – 58270 SAINT-BENIN D'AZY
Objet : L'achat, la vente, le négoce, l'importation, l'exportation, la coupe et plus généralement la transformation, le conditionnement, le stockage, le transport et la distribution de bois de chauffage, sous toutes ses formes (bûches, bois fendu, bois sec, bois compressé, granulés de bois, plaquettes forestières et tous combustibles dérivés du bois).
Président : Loïc PRUD'HON, demeurant 6, rue Victor Frébault – 58270 SAINT-BENIN-D'AZY
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses actions sont libérées des versements exigibles et inscrits en compte à son nom.
Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'Actions s'effectuent librement. Si la société perd son caractère unipersonnel, toute cession y compris entre associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL26023726

YONNE

// MODIFICATION

S.J.B.
Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

NGN GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
porté à 4 201 000 euros
Siège social : 9 Avenue Georges Pompidou,
89100 SENS
102 102 886 RCS SENS

Il résulte des décisions unanimes des Associés en date du 10/07/2026 que le capital social a été augmenté par voie d'apport en nature.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros), divisé en 100 actions de 10 € chacune.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de QUATRE MILLIONS DEUX CENT UN MILLE euros (4 201000 €). Il est divisé en 420 100 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées.

AL26023727

// MARCHÉS PUBLICS

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Environnement et Urbanisme

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)
pour la construction d'un parc éolien sur la commune de Verdonnet
Par arrêté préfectoral du 10 juillet 2026 une consultation du public d'une durée de trois mois est ouverte du jeudi 20 août 2026 - 9h00 au mercredi 25 novembre 2026 - 17 h00 relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée auprès de la Préfète de la Côte-d'Or, par la société CENTRALE ÉOLIENNE DE LA CRAIE SAS dont le siège social est situé 9 Mail Gay Lussac 95000 Neuville-sur-Oise, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur la commune de Verdonnet.
Le projet de parc éolien se compose de 4 éoliennes et de deux postes de livraison.
CONSULTATION :
Le dossier peut être consulté par le public pendant toute la durée de la consultation publique en parallèle de l'instruction :
- sur le site Internet dédié à la consultation :**http://consultation-lacraie.fr/**
- sur un poste informatique à la sous-préfecture de Montbard – horaires d'ouvertures :
- du lundi au jeudi de 09h30 à 11h30, le vendredi de 08h45 à 13h30.
- et, au besoin, en version papier pour le dossier initial de demande, à la préfecture de la Côted'Or -DCPPAT- aux horaires d'ouverture du public de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30,jusqu'au 20 novembre 2026.
Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés au pétitionnaire :
M. Pierre-Baptiste FOUCAULT
Chef de projet énergies renouvelables
Tél. : 06 80 34 71 04
Courriel : pierrebaptiste.foucault@enertrag.com
DÉSIGNATION DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE :
par décision du Tribunal administratif de Dijon du 3 mars 2026 :
- Madame Magdeleine MARCHAND-HERPREUX, est désignée en qualité de présidente de la commission d'enquête.
- Messieurs Jean-Bernad PECHINOT et Bernard VUILLOT sont désignés membres de la commission d'enquête
- Monsieur Philippe COLOT est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, il remplacera un membre de la commission d'enquête en cas d'empêchement total de celui-ci et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.
DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION :
Dans les quinze premiers jours de la consultation du public, la commission d'enquête organise une réunion publique d'ouverture, avec la présence du pétitionnaire :
Mercredi 02 septembre 2026 de 17h00 à 19h00 à la salle des fêtes de Fontaine-les-Sèches
6 Grande rue 21330 - Fontaine-les-Sèches
Dans les quinze derniers jours de la consultation du public, la commission d'enquête organise une réunion publique de clôture, avec la présence du pétitionnaire :
La date, lieu et horaires de la réunion de clôture seront précisés sur le site Internet dédié à la consultation :
http://consultation-lacraie.fr/
PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :
La commission d'enquête assurera 5 permanences, selon le calendrier suivant :
- Jeudi 20 août 2026 de 09h00 à 12h00 en mairie de Verdonnet
- Lundi 14 septembre 2026 de 10h00 à 13h00 en mairie de Planay
- Samedi 17 octobre 2026 de 09h00 à 12h00 en mairie de Savoisy
- Mardi 03 novembre 2026 de 14h00 à 17h00 en mairie de Ravières
- Mercredi 25 novembre 2026 de 14h00 à 17h00 en mairie de Verdonnet
OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC :
Les observations et propositions du public peuvent être adressées, avant la fin du délai de consultation du public :
- sur le site Internet dédié à la consultation : **http://consultation-lacraie.fr/**
- par courriel électronique, à l'adresse suivante : **contribuer@consultation-lacraie.fr**
- par voie postale, à l'attention de la commission d'enquête à l'adresse suivante :
Préfecture de la Côte-d'Or-
DCPPAT – commission d'enquête - projet parc éolien de la Craie.
53 rue de la préfecture 21000 – DIJON
RÉSULTATS :
Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront rendus dans un délai de trois semaines après la clôture de la consultation et seront consultables sur le site Internet dédié à la consultation pendant une durée d'un an : **http://consultation-lacraie.fr/**
DÉCISION :
À l'issue de la consultation, la Préfète statue sur la demande d'autorisation environnementale par arrêté d'autorisation ou de refus du projet, au vu du rapport établi par le service instructeur coordonnateur.
La Préfète
Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire général
Denis BRUEL

AL26023718

// DIVERS

LAURE Virginie Résidence Le Palais

CRÉANCES SALARIALES

Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625-3 du Code de Commerce
au titre de la procédure suivante :
NOWAK Pascal
Liquidation Judiciaire du 08/11/20221, rue de l'Industrie Parc d'activité de la Petite Ile 89300 JOIGNY
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 20 juillet 2026.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL26023682

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI NICAR
Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 bis rue Saint Germain
89000 AUXERRE
Siège de liquidation : Clébris
56920 NOYAL PONTIVY
528 005 176 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2025 à Clébris 56920 NOYAL PONTIVY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gilles CARLAC'H, demeurant Clébris 56920 NOYAL PONTIVY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26023721

DISSOLUTION

SCI SOUFFLOT
Société civile immobilière au capital de 131.700 €
Siège social : 4 bis rue Soufflot 89000 AUXERRE
RCS 423880764
Le «19 juin 2026», l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 19 juin 2026. Mme Claudine NETILLARD demeurant 10 av Léonard de Vinci Le Palais Raphaël appart 46 34970 LATTES, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé 10 av Léonard de Vinci Le Palais Raphaël appart 46 34970 LATTES. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour insertion, le liquidateur.

AL26023741

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 07/07/2026, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA LA BROSSE À PLUMES
Objet social : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural. Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques). Il en est de même des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle. Il en est de même de la production et, le cas échéant, de la commercialisation, par un ou plusieurs exploitants agricoles, de biogaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, dès lors qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas son caractère civil.
Siège social : 3 Rue du Fourneau Thorey., 89430 THOREY
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AUXERRE
Co-gérance : Monsieur POINSOT Nicolas, demeurant 3 rue du fourneau, 89430 THOREY et Madame GESCHWINDENHAMMER Marie, demeurant 3 rue du Fourneau, 89430 THOREY
Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions entre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément unanime des associés quel que soit le cessionnaire.

AL26023684

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne
Abonnement
à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES
☐ REUSSIR Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR
☐ 1 AN 130 €
☐ 2 ANS 234 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 69 € par revue
☐ pour 2 ans 138 € par revue
TOTAL